



**Intersyndicale amiante du Tripode Beaulieu de Nantes
Insee, Finances Publiques et Ministère des Affaires Etrangères
Cgt, Cfdt, Cftc, Fo, Solidaires et Unsa**



À M. le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,

Nantes, le 10 septembre 2019

Objet : Demande de rencontre amiante Tripode

Monsieur le Directeur général,

L'Intersyndicale Amiante du Tripode Beaulieu à Nantes, les fédérations des Finances Solidaires, Cgt, Fo, Cfdt, Unsa et Cftc, leurs homologues du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'étaient adressés au Premier Ministre concernant le classement du Tripode en site amianté et le rapport établi par l'IGAS et communiqué en avril 2018 aux organisations syndicales.

Le Premier Ministre a renvoyé à M. Darmanin et Mme Buzyn l'instruction de ce dossier.

Mme Buzyn nous a pour sa part indiqué par son courrier du 5 février 2019 qu'elle prescrivait "un examen attentif de cette situation auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire".

C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer au plus vite pour faire le point sur cette situation.

Veillez agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les Unions départementales syndicales, syndicats et fédérations composant l'Intersyndicale Amiante Tripode.

Pour mémoire, 1800 agents de l'État issus de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Étrangères et du restaurant interadministratif ont été exposés intensément à l'amiante dans l'immeuble Tripode Beaulieu à Nantes entre 1972 et 1993.

A cause de cette présence massive d'amiante, la tour a été évacuée de ses occupants en 1993, désamiantée et détruite en 2005.

Contacts : <mailto:solidaritetripode@gmail.com>